

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE



Tél. : 27 20 30 90 20
Fax : 27 20 21 35 87
E-mail : info@tresor.gouv.ci
Adresse : BP V 98 ABIDJAN

Abidjan, le 10 JUIN 2024

Le Directeur Général

N° 03364 /MFB/DGTCP/DSDI/SDAJ/KKP

NOTE DE SERVICE

Destinataire : Tous les Chefs de Poste
ABIDJAN

V/Réf. :

Objet : Authentification des actes de nomination des Chefs de Service et Chargés d'Études de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

Nombre de pièces jointes : 00

Par correspondance du 03 juin 2024, le Directeur Général de la Fonction Publique a porté à ma connaissance le fait que, lors de la constitution de leurs dossiers, certains candidats aux concours professionnels exceptionnels, en service au Trésor Public, produisent des actes de nomination dans les fonctions de Chef de Service et de Chargé d'Études, délivrés par des personnes autres que le Directeur Général.

Au regard de cette situation, il me paraît opportun de faire les précisions suivantes :

- les Chefs de Service sont nommés par décision du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, au regard des arrêtés organisant nos services et fixant leurs attributions ;
- la fonction de Chargé d'Études n'existe pas au sein du Trésor Public, au regard des arrêtés organisant nos services et fixant leurs attributions. En conséquence, aucun candidat n'est fondé à produire un acte le nommant dans cette qualité.

Aussi, je vous engage à veiller au strict respect, par vos agents, de la réglementation en vigueur en matière de concours administratif.

LARGE DIFFUSION



AHOUSI Arthur Augustin Pascal
Directeur Général
du Trésor et de la Comptabilité Publique

